

Direction de la Qualité et du Bien-être Animal

Appel à projets « Bien-être Animal - Soutien aux zones de secours »

Formulaire de candidature

Pour rappel

Dans un contexte sociétal offrant une place croissante aux animaux, la Déclaration de Politique régionale prévoit de garantir le respect du bien-être animal.

Les inondations qui ont touché la Wallonie en 2021 ont mis en lumière la nécessité d'outiller les zones de secours pour intervenir lors de missions impliquant le sauvetage d'animaux. Ces interventions présentent un certain nombre de risque (environnementaux, sanitaires, ...) et sont de plus en plus nombreuses voire complexes.

Dans ce cadre, les zones de secours offrent un service essentiel à la société, en exécutant des missions diverses (accident de la route, animaux dangereux ou en danger, animaux sauvages, ...).

Tenant compte des éléments ci-dessus, la Ministre en charge du Bien-être animal Céline Tellier a décidé de lancer un appel à projets pour soutenir les zones de secours afin de leur permettre d'intervenir efficacement lors de missions impliquant des animaux via les objectifs suivants :

1. Achat de matériel permettant des interventions de sauvetage animalier dans des situations d'urgence (cages trappes, coussins de levage, matériel de premier soin vétérinaire, équipement de sauvetage ...).
2. Achat de moyens de transport (véhicules, van, bétailière, bateau de travail ...) permettant le transport d'animaux lors d'interventions de sauvetage animalier dans des situations d'urgence.

Les dépenses éligibles portent principalement sur les frais d'infrastructures et d'équipement. Un montant de maximum 10% de la totalité de la subvention peut être utilisé en frais de fonctionnement (salaire), pour permettre le lancement et la mise en place des nouvelles infrastructures et/ou équipement.

Direction de la Qualité et du Bien-être Animal

Calendrier

- Juillet 2023 : Lancement de l'appel à projet
- 15 septembre 2023 : date limite pour rentrer les candidatures
- Fin 2023 : analyse et sélection des projets

Comment remplir ce dossier de candidature ?

Ce dossier de candidature se divise en trois parties :

1. Informations sur le demandeur
2. Informations sur le projet
3. Une évaluation de budget

Le présent formulaire prévoit des cases dans lesquelles vous êtes invités à donner une série d'informations. Nous vous demandons de ne pas dépasser le calibre de ces cases.

Le formulaire demande en outre la production d'une série de documents. Nous vous demandons de classer ces documents annexes en vous référant à la numérotation des chapitres.

I. Identification du demandeur et renseignements administratifs

Zone de secours :

Numéro BCE :

Adresse du siège social :

Nombre d'animaux secourus en 2022 :

Nom de la personne de contact :

Tel :

Mail :

Nom du Président du conseil de zone ou responsable dûment habilité à signer les accords financiers :

Tel :

Mail :

Adresse (si différente du siège social) :

Numéro de compte IBAN de l'organisme demandeur :

Ouvert au nom de :

Direction de la Qualité et du Bien-être Animal

II. Identification du projet

Titre du projet :

Adresse du projet :

Type d'objectif poursuivi (plusieurs choix possibles) :

- Achat de matériel permettant des interventions de sauvetage animalier dans des situations d'urgence (cages trappes, coussins de levage, sangle, ...)

- Achat de moyens de transport (véhicules, van, bétailière, ...) permettant le transport d'animaux lors d'interventions de sauvetage animalier dans des situations d'urgence.

A joindre (en annexe) : Photos/fiches descriptives du matériel ou véhicule envisagé.

Description du projet

Quel est l'objectif du projet ?

Direction de la Qualité et du Bien-être Animal

Quelles sont les étapes envisagées pour atteindre les objectifs ? Décrivez-les.

**Quels types d'intervention sont principalement visés par le projet ? Combien d'animaux en bénéficieront-ils ?
Quels types d'animaux en bénéficieront ?**

Direction de la Qualité et du Bien-être Animal

Quel est le calendrier des actions que vous allez mener dans le cadre de ce projet ?

Quels sont les indicateurs qui permettront de suivre le projet et d'en mesurer les impacts ?

Direction de la Qualité et du Bien-être Animal

III. Budget détaillé

Poste Par exemple : Cage, véhicule, bétailière, ... Pour les frais de fonctionnement (salaire), le montant ne peut dépasser 10% de la totalité de la subvention.	Budget	Fonds propres ajoutés à la subvention (Si >20.000€ alors min. 20% du budget total).
I		
TOTAL		

Merci de joindre :

- La comparaison de deux offres de produits, en ce qui concerne l'achat de matériel ou de véhicules.

La part du budget demandé tiendra compte des critères prévus dans l'appel à projets, de la capacité d'intervention de la zone de secours, de l'état actuel de ses équipements et de l'ambition de son projet. Le budget accordé sera de maximum 50.000€ et pourra aller jusqu'à 80% dans le cas de subvention > 20.000€. Les frais de fonctionnement ne peuvent dépasser 10% de la totalité de la subvention.

Période durant laquelle le projet devrait se dérouler : du au

Modalités d'envoi du présent formulaire

Le formulaire n'est recevable que s'il est dûment complété et accompagné de ses annexes.

Il est remis à la Direction de la Qualité et du Bien-être Animal pour le 15 septembre 2023 au plus tard :

- **Soit** en version papier (Secrétariat de la Direction de la Qualité et du Bien-être animal, Chaussée de Louvain 14, Bât. Pl. (2ème étage), 5000 - Namur
- **Soit** par voie électronique subventions.bienetreanimal@spw.wallonie.be